

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque LINCOLN	Désignation du type / Signe de reconnait. PREMIERE Sedan 4-Door	Sondarcou-type No 1737/A
----------------------------------	--------------------------	--	-----------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "LINCOLN" s/aile avant / "PREMIERE" latéral. s/aile arr. *)
 No de châssis frappé A droite à l'avant s/partie sup. longeron & à gauche à l'int. montant av. porte, s/plaq.
 No de moteur frappé A l'avant, s/bloc-cylindres gauche, derrière orifice remplissage d'huile
 Constructeur du châssis) LINCOLN MOTOR DIVISION OF FORD MOTOR COMPANY, DEARBORN (USA) - Montage Anvers
 Constructeur du moteur

MOTEUR Marque et type LINCOLN PREMIERE Genre en V, 8 cyl.s.en tête Carburant benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Allègèe 101,60 mm. Course 92,97 mm. CV-impèt 30,709 Cylindres totale 61030 cm³ CV. frein 285 Refroidissement eau Empl. du moteur à l'avant	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours avec servo à dépression, s/les 4 roues. 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, s/roues arrières. 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction à gauche - avec servo-hydr. Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 3 "TURBODRIVE" **) Vit. en 1 ^{re} vit. - en prise dir. 180 km/h.	CARROSSERIE LINCOLN MOT.DIV. Constructeur Montage Anvers Genre / Forme Linousine (Sedan 4-Door) Nombre de portes 4 Nombre de places ass. Total 5-7 Avant 2-3 Milieu - Arrière 3-4 Nombre de places debout --- Pour moles: Siège arrière --- Sidetar ---
--	---	---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RS)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1170 kg.	960 kg.	2130 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)	GOOD YEAR Tubeless 8.00 - 15 6 Ply		--- kg.
Pneumatiques: Dimension			simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 715 kg.)	11430 kg.	11430 kg.	

Phares: MARQUE MILLOQ - BOTTIN

Feux de position 2, dans pare-chocs avant

Feux stop 2, combiné av. feux rouges à clignot.

1) Indicateurs de direction: Syst. 4, clignoteurs av. lampe tém. à ticker Emplacement AR = combinés av. feux rouges - à stop (rouges)
 AV = ds. pare-chocs, à gauche & à droite (bl.)
 Eclairage du No de com. 2, dans cornes pare-chocs

Syst. antibloquant Ampoules Bilux à cuiller

Feux rouges 2, combinés avec feux-stop & clignoteurs

Avertisseur 1, électrique (2-tons)

2, feux brouillard sous pare-chocs

DIMENSIONS

Voie { avant: 1490 mm.

1520 mm.

Largeur hors-tout AV. 21050 AR.

Empatement 31200 mm.

Longueur hors-tout 51660 mm.

Hauteur (non chargée) 1550 mm.

Garde au sol 205 mm.

Porte à faux, arrière 1580 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 13,40 mm.

Diamètre de braguage ext. droite 13,60 mm.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. le sol mm.

Nidelles (neurter) mm.

OBSERVATIONS

*) et sur tableau de bord. Désignation "56 W An" = préfixo aux Nos. châssis- & moteur. Exécution Sedan 4 portes (licoussino).
 **) Transission "TURBODRIVER" avec blocage mécanique du vhc. dans les côtes s/position "Pn".

Mesure du bruit: à 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (180 km/h.) = 80 Phonc.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cel. no)

- 1) Clignoteurs: Trop lent; doivent être réglés à 90 impulsions p. minute = 30.
- 2) Feux brouillard: Fonctionnement dans ttes les positions doivent être accouplés correctement de façon à ce qu'ils ne fonctionnent qu'avec les feux codes.
- 3) Lanternes de marche arr.: doivent être embranchées sur contact et levier de c.v.
- 4) Garniture de capot: Dangereuse; doit être enlevée ou modifiée selon interprétation RC, du 19.3.1934, art.12, lit.3.

Lieu et date de l'expertise-type
Zürich, le 16.12.1955.

La commission d'experts-typés